

Contribution de L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie - Manche

Débat public projet de parc éolien Courseulles-sur-Mer

Lundi 15 juillet 2013

Présentation de l'UIMM Manche



Organisation professionnelle, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de la Manche (UIMM) fédère une centaine d'entreprises de la Métallurgie du département, représentant près de 12 000 salariés.

Elle fait partie du réseau des 77 UIMM maillant le territoire français.

Sa vocation est de représenter les entreprises de la Métallurgie de la Manche et de les accompagner en leur apportant un service social et juridique.

Dans ce cadre, elle a ainsi vocation à mener des actions pour développer l'attractivité des métiers de la Métallurgie et, via ses outils de formation, à créer les compétences adaptées à l'offre locale.

Contacts :

Fabrice LEPOTIER, Président

Isabelle JUILLARD, Secrétaire Général

UIMM MANCHE

30 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

50100 CHERBOURG-OCTEVILLE

Tél. : 02.33.88.75.75.

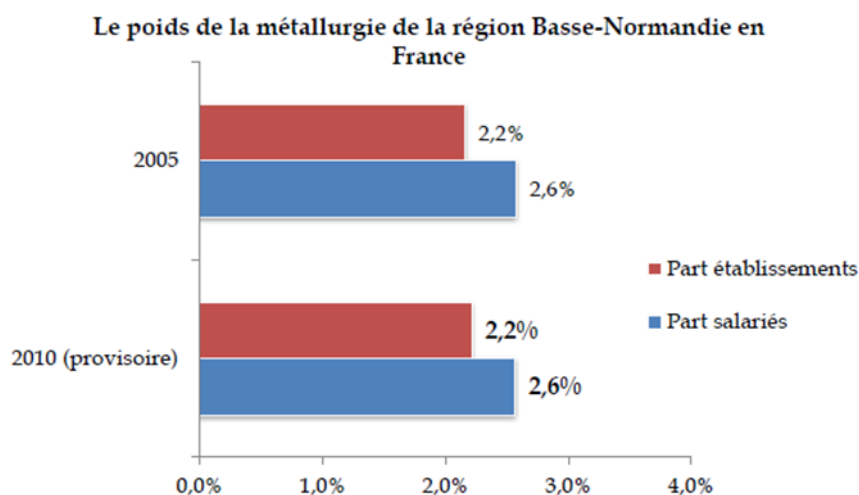
Quelques données sur la Métallurgie dans la Manche et en Basse-Normandie

	Nombre de salariés de la métallurgie	Poids de la métallurgie du département/région	Part des salariés de la métallurgie dans le département/nombre total de salariés tous secteurs confondus dans le département
CALVADOS	16 667	42 %	10 %
MANCHE	14 142	35 %	13 %

ORNE	9 220	23 %	14 %
TOTAL	40 029	100 %	11 %

Source : ACOSS, chiffres au 31.12.2011

En Basse-Normandie, la Métallurgie représente la moitié des emplois industriels.



Source : Unistatis,
Traitement: Ambroise Bouteille et Associés

La Métallurgie – Eléments de contexte

Depuis quelques décennies, la métallurgie, comme d'autres secteurs industriels, a eu à faire face à l'ouverture des marchés mondiaux, l'émergence de nouveaux pays producteurs et un accroissement de la concurrence. Ces facteurs, combinés à une croissance lente en Europe, ont freiné les investissements et pesé négativement sur l'emploi, accentuant ainsi le phénomène de désindustrialisation.

Dans un contexte de perte de compétitivité, l'industrie est au cœur des débats actuels. Après un long mouvement de désindustrialisation vers une société de services, elle apparaît aujourd'hui comme la source essentielle de la croissance économique, pourvoyeuse d'emplois pérennes.

Au-delà de la désindustrialisation que connaît la France, les métiers de la métallurgie souffrent du vieillissement de la pyramide des âges des salariés et d'un défaut d'image auprès du grand public et en particulier des jeunes, qui sont peu nombreux à se tourner vers ces métiers.

Il est donc difficile pour les entreprises du secteur de la métallurgie de recruter les compétences nécessaires chaque année. En effet, malgré la baisse globale de ses emplois, la Métallurgie a des besoins en recrutement importants du fait de la pyramide des âges et d'une mobilité intersectorielle élevée nécessitant des recrutements exogènes.

L'attrait des technologies de production d'énergie propre et du développement durable peut contribuer à susciter des vocations, en particulier parmi les jeunes.

Formation Continue et Apprentissage

La formation, qu'elle soit initiale ou continue, constitue l'un des éléments importants pour permettre aux entreprises de trouver les compétences nécessaires à l'implantation de la filière éolienne. Différents acteurs, dont la Région, la MEF du Cotentin, la Direccte, la Technopole Cherbourg-Normandie, Pôle Emploi, ... sont d'ores et déjà mobilisés sur ce sujet.

L'UIMM Manche accorde, au-delà de l'accompagnement juridico-social qu'elle propose aux entreprises, une très grande importance à la formation. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'Institut des Techniques Industrielles de Basse-Normandie (ITIBANOR) et ses composantes :

- **L'AFPI ITIBANOR** : créée par les UIMM du Calvados et de la Manche, l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie aide les entreprises dans l'élaboration, l'optimisation, la réalisation de leur plan de formation. Elle réalise des formations industrielles dans les domaines de la conception, la gestion, le management et le positionnement des salariés, l'organisation de la production, ainsi que la conduite de lignes de contrôle. Elle prépare aussi aux métiers liés à la maintenance et forme aux techniques spécifiques : chaudronnerie, mécanique, électricité, hydraulique, pneumatique, soudage, automatisme, mais aussi usinage, métrologie... Elle favorise l'employabilité par des formations industrielles à destination de différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés) en préparant, notamment, aux Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM).
- Le **CFAI Calvados – Manche** : Le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie a été créé en 1989 à l'initiative des Chambres Syndicales de la Métallurgie du Calvados et de la Manche (UIMM). Il est membre du réseau des 51 CFAI dans toute la France et accueille chaque année environ 400 apprentis pour les former aux métiers de l'industrie, du BAC PRO au BTS, en chaudronnerie, usinage, maintenance industrielle, électrotechnique, conduite d'installations industrielles ...
- **L'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Basse-Normandie**, qui a été créé à l'initiative des UIMM du Calvados, de la Manche et de l'Orne, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN) qui délivre le diplôme, et l'Université de Caen. L'I.T.I.I de Basse-Normandie est membre de la Conférence des ITII qui réunit 23 ITII au niveau national. Il s'agit d'une formation continue diplômante organisée en alternance sur trois ans, sanctionnée par le titre "Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen, spécialité Génie Industriel". Au 31 décembre 2012, le taux de réussite est de 97 % pour les douze promotions avec un total de 197 ingénieurs diplômés.

Pour accompagner ce dispositif de formation, l'UIMM Manche est également très présente sur les actions de sensibilisation des publics et de valorisation des métiers. Elle est ainsi présente depuis plusieurs années à Place aux Métiers à Caen et au Forum des Métiers et des Formations à Cherbourg, entre autres forums. Elle accompagne également chaque année la Semaine de l'Industrie dans la

Manche depuis 3 ans et réalise tout au long de l'année des présentations et des animations dans les collèges et les lycées et auprès de demandeurs d'emploi.

La finalité de l'ensemble de ces actions est d'informer les différents publics sur les métiers industriels d'aujourd'hui et de demain et de leur donner l'envie de s'y intéresser et de s'y former ou de s'y reconverter.

Les perspectives de l'éolien en mer pour le secteur de la métallurgie

Avec le Grenelle de l'environnement, la France s'est fixé l'objectif de développer l'éolien en mer, de même que d'autres pays en Europe comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne. La Basse-Normandie se positionne comme région leader des énergies marines et le port de Cherbourg a été retenu par plusieurs industriels pour le développement du marché de l'éolien en mer ou de l'hydrolien.

Une étude prospective sur l'évolution des emplois et des métiers de la métallurgie, publiée en 2012¹, pour l'observatoire de la métallurgie, fait apparaître le secteur de l'éolien offshore et des énergies marines renouvelables comme un relais de croissance privilégié pour les métiers du secteur de la métallurgie. Les énergies renouvelables font en effet partie des opportunités de diversification pour les métiers de la métallurgie.

Les industriels de la métallurgie peuvent se positionner sur divers éléments de la chaîne de valeur de l'éolien en mer : fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques, de câbles ou de matériels électriques comme les systèmes de conversion d'énergie, fabrication des mâts ou sections de mâts, les embases ...

Nos atouts pour le développement des énergies marines renouvelables

La zone de la Manche et de la mer du Nord représente le premier potentiel de développement des énergies marines en Europe.

La Manche dispose d'un tissu industriel riche et d'une longue expérience de réalisation de grands projets : ingénierie et études, fabrication de structures métalliques, fabrication d'équipements mécaniques, électronique, montage, maintenance..., lesquels lui ont apporté la maîtrise des exigences liées à ces grands chantiers. Ces éléments lui permettent de se positionner comme chef de file des énergies marines renouvelables, pour servir le marché français et pour l'export, par exemple vers le marché britannique dont les objectifs affichés sont très ambitieux.

Alstom qui a choisi le port de Cherbourg pour implanter deux de ses usines dès 2014 a déjà noué des contacts avec les acteurs de la Manche pour identifier ses sous-traitants. La construction des usines et les recrutements sont prévus en 2014, pour un démarrage de la production des éoliennes à partir de 2015. Ces usines ont vocation à fournir les éoliennes de trois des quatre premiers parcs retenus par l'État en 2012 à l'issue du premier appel d'offres mais également des projets issus du deuxième appel d'offres.

¹ <http://www.observatoire-metallurgie.fr/etudes/Lists/DocumentsEtudes/Etudes%20longues/Etude%20prospective%202012-2020.pdf>

CONCLUSION

Les acteurs de la métallurgie de la Manche soutiennent ce projet de parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer

Le consortium à la tête du projet de parc éolien de Courseulles-sur-Mer et son partenaire Alstom annoncent la création de 500 emplois directs dans la région de Cherbourg et environ 2 000 emplois indirects, auxquels il faut ajouter les emplois de construction des fondations et des opérations d'installation en mer.

Les entreprises de la métallurgie sur notre territoire disposent des savoir-faire nécessaires pour se positionner sur ce marché en plein essor des énergies marines renouvelables.

Nous souhaitons que les entreprises de la Manche puissent participer à ce projet industriel majeur de parc éolien de Courseulles-sur-Mer mais également à l'installation de la filière des énergies marines renouvelables en Basse-Normandie.

L'UIMM-Manche soutient le projet de parc éolien de Courseulles-sur-Mer, représentant un volume d'activité supplémentaire pour les entreprises de la Métallurgie de son territoire et constituant dès lors une véritable opportunité pour elles.